Le Malade imaginaire. Comédie en trois actes.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION
Numéro d'inventaire : 2009.12408
Auteur(s) : Molière
Louis Humbert
L. Moland
Type de document : livre scolaire
Éditeur : Garnier Frères Libraires-Éditeurs (6 rue des Saints-Pères Paris)
Mention d'édition : 2ème édition
Imprimeur : Chamerot et Renouard
Collection : Enseignement secondaire moderne
Inscriptions :
• ex-libris : avec
Description : Livre relié. Dos noir. Couv. cartonnée.
Mesures : hauteur : 178 mm ; largeur : 110 mm
Notes : Publiée d'après l'Edition des Oeuvres complètes de Molière collationnées et commentées par Louis Moland. Ed. classique avec une introduction et des notes par Louis Humbert. Le Malade imaginaire : 10 Février 1673. Date proposée d'après la BNF. Mention d'appartenance manuscrite.
Mots-clés : Littérature française
Anthologies et éditions classiques
Filière : Post-élémentaire
Niveau : Post-élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 141
Commentaire pagination : XXVII + 114
Mention d'illustration
ill.
Sommaire : Introduction Table des matières

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE

MOLIÈRE

LE MALADE IMAGINAIRE

COMÉDIE EN TROIS ACTES

PUBLIÉE

D'après l'Édition des Œuvres complètes de Molière
collationnées et commentées

PAR

M. LOUIS MOLAND

ÉDITION CLASSIQUE

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

LOUIS HUMBERT

Professeur au Lycée Condorcet.

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE

MOLIÈRE

LE

MALADE IMAGINAIRE

COMÉDIE EN TROIS ACTES

PUBLIÉE

D'après l'Édition des Œuvres complètes de Molière
collationnées et commentées

PAR

M. LOUIS MOLAND

ÉDITION CLASSIQUE

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

LOUIS HUMBERT

Professeur au Lycée Condorcet

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

BIBLIOTHÈQUE DU HAVRE
2

PERSONNAGES DE LA COMÉDIE

ARGAN, malade imaginaire.

Est vêtu en malade. De gros bas, des mules, un haut-de-chausse étroit, une camisole rouge avec quelque galon ou dentelle, un mouchoir de cou à vieux passements, négligemment attaché, un bonnet de nuit avec la coiffe en dentelle [1].

BÉLINE, seconde femme d'Argan.

ANGÉLIQUE, fille d'Argan et amante de Cléante.

LOUISON, petite fille d'Argan et sœur d'Angélique.

BÉRALDE, frère d'Argan.

En habit de cavalier modeste.

CLÉANTE, amant d'Angélique.

Est vêtu galamment et en amoureux.

MONSIEUR PURGON, médecin d'Argan.

MONSIEUR DIAFOIRUS, médecin.

THOMAS DIAFOIRUS, son fils et amant d'Angélique.

Tous trois sont vêtus de noir, les deux premiers en habit ordinaire de médecin, et le dernier avec un grand collet uni, de longs cheveux plats, un manteau qui lui passe les genoux.

MONSIEUR FLEURANT, apothicaire.

MONSIEUR DE BONNEFOI, notaire.

TOINETTE, servante.

La scène est à Paris.

1. Ces indications sont données par l'édition de Daniel Elzévir (voir page précédente).

LE MALADE IMAGINAIRE

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

ARGAN, seul dans sa chambre, assis, une table devant lui, compte des parties[1] d'apothicaire, avec des jetons[2]; il fait, parlant à lui-même, les dialogues suivants.

Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt. Trois et deux font cinq. « Plus, du vingt-quatrième[3], un petit clystère[4] insinuatif[5], préparatif[6], et remollient[7], pour amol-

1. *Parties*. Le mot *partie* signifie tout d'abord *portion d'un tout*. Ainsi l'on l'on dit : les cinq parties du monde : une partie de l'armée, etc. Ce mot prend des sens plus particuliers suivant qu'il est employé, par exemple, en musique, où il signifie la part de chaque voix ou instrument dans un morceau d'ensemble, en grammaire, où on appelle *parties d'oraison* les mots dont le discours est composé, etc. Ici il veut dire, mais ce sens a vieilli, les articles d'un mémoire, d'un compte. On disait aussi autrefois des *parties d'apothicaire* au sens proverbial ou nous disons encore un *mémoire d'apothicaire*, c'est-à-dire un compte sur lequel il y a beaucoup à diminuer, à rabattre. C'est d'ailleurs ce que va faire Argan.

2. *Jetons*, pièces de métal, d'ivoire, d'os, etc., plates et ordinairement rondes, dont on se sert pour marquer et payer au jeu et dont on se servait autrefois pour compter.

3. *Plus du vingt-quatrième*. On dirait aujourd'hui *du vingt-quatre*. Au XVIIe siècle on se servait encore, ce qui était plus logique, du nombre ordinal pour désigner les jours ; Mme de Sévigné date ses lettres du quatrième, du dixième avril. Ce sont les *parties* d'un mois tout entier qu'Argan examine, comme nous le verrons à la fin. Mais la vérification d'un mémoire chargé d'articles aurait été extrêmement longue. C'est pourquoi le rideau ne se lève qu'au moment où Argan en est aux derniers jours.

4. *Clystère* est un mot qui, comme beaucoup de termes de médecine, vient du grec où il a étymologiquement le même sens que le mot français *lavement*.

5. *Insinuatif*, c'est-à-dire qui peut être insinué, introduit doucement. Ce mot s'emploie plutôt au figuré : des paroles insinuatives, un discours insinuatif.

6. *Préparatif*. Ce mot, qui ne s'emploie plus que comme substantif, surtout au pluriel, s'est aussi employé comme adjectif. Littré le cite d'après Charron : « Cognoissance de soi préparative à la sagesse. » Il aurait pu citer aussi cet exemple de Molière qui est moins ancien.

7. *Remollient*. Le mot n'est pas dans Littré, mais on le trouve dans Bescherelle. On dit aujourd'hui émollient, et ce mot s'applique aux remèdes qui ont pour effet, comme le dit M. Fleurant, « d'amollir, humecter et rafraîchir ».